



BUDGET 2018

MUNICIPALITÉ ST-CÉLESTIN

Bureau municipal :
990 Pays-Brûlé
St-Célestin J0C 1G0
Tél. : (819) 229-3745
Fax : (819) 229-1386
Courriel : info@saint-celestin.net
Site internet : www.saint-celestin.net

MUNICIPALITÉ DE SAINT-CÉLESTIN (paroisse)

PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2018

RECETTES :

Taxe foncière générale	788,456.
Enlèvement et destr. des ordures, RDD, Résiduelles	25,155.
Recyclage et récupération des déchets	9,030.
Compensation tenant lieux de taxes	71.
Autres recettes (Refacturation incendie)	10,000.
Autres recettes (droits de mutation)	5,000.
Autres recettes (constats d'infraction)	6,000.
Autres recettes (Droits carrières/sablières)	7,000.
Autres recettes (Loyers Vidéotron parc industriel)	7,000.
Subvention entretien et conser. du réseau	125,441.
Tarification pour l'eau (pour les citoyens desservis par le Village de St-Célestin)	20,770.
Création d'emplois (Camp de jour)	2,500.
Total des recettes :	\$1 006 423.

DÉPENSES :

Administration générale :

Conseil municipal	24,695.
Gestion financière et administrative	126,682.
Greffe	3,250.
Évaluation	17,051.
Autres dépenses (Services juridiques & fibre optique)	6,746.

Sécurité publique :

Service de la Sûreté du Québec	74,294.
Protection contre l'incendie	85,161.

Transport routier :

Voirie municipale	244,957.
Glissement terrain rang St-Michel	150,000.
Enlèvement de la neige	86,425.
Éclairage des rues	4,000.
Circulation et stationnement	2,000.
Transport en commun (bougie-bus)	2,055.

Hygiène du Milieu :

Tarification en eau	20,770.
Enlèvement et destruction des ordures, RDD, résiduelles	34,185.
Quote-part Régie des déchets	500.
Quote-part cours d'eau MRC	11,210.
Quote-part inspection règlement MRC	403.

Urbanisme :

Urbanisme	2,500.
Service professionnel	14,000.
Quote-part géomatique et développement économique MRC	6,502.

Loisirs et Culture :

Salaire - Camp de jour	4,050.
Subvention O.T.J. - Festival Blé d'inde	21,348.
Subv. Jeudis en chanson, Scouts, Fabrique St-Célestin	8,200.
Bibliothèque	17,000.
Quote-part MRC - Culture	968.

Frais financement :

Intérêts - sur camion incendie autopompe	2,305.
--	--------

Total des dépenses : \$971,257.

Remboursement en capital :

Remboursement en capital camion incendie autopompe	35,166.
--	---------

Total des dépenses : \$1 006 423.

Taxes foncières générales \$ 0,65 / \$100.

Enlèvement et destruction
des ordures (résidentiel), RDD,
Matières résiduelles \$ 97,50 par logement

Recyclage et récupération
des déchets \$ 35,00 par logement

Tarification pour eau (pour les
résidents qui sont desservis par le
Village de St-Célestin) \$ 335,00 par logement

AVIS-----AVIS-----AVIS

Considérant qu'un dépôt du rôle triennal a été déposé pour l'année 2018, toutes les propriétés ont augmentées de valeur foncière, alors, le conseil municipal a baissé la taxe foncière de 0,05\$ du cent dollar d'évaluation.

CALENDRIER DES SÉANCES DU CONSEIL

Voici le calendrier relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour 2018, qui se tiendront le lundi et qui débuteront à 20 h à la **caserne incendie situé au 365 rue Marquis, St-Célestin**:

. 08 janvier	. 09 juillet
. 05 février	. 06 août
. 05 mars	. 10 septembre
. 09 avril	. 01 octobre
. 07 mai	. 05 novembre
. 04 juin	. 03 décembre

Et une assemblée spéciale pour l'adoption du budget sera tenue le lundi, 10 décembre.

COLLECTE DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

ORDURES : Aux 2 semaines 6 mois par année : Janvier, février, mars, octobre, novembre et décembre.

RÉCUPÉRATION : À toutes les semaines toute l'année.

Horaire du 1 er janvier au 31 décembre 2018 pour les Ordures

Les semaines débutant le :

(08*) - 22	janvier
05-19	février
(05*) - 19	mars
2-09-16-23-(30*)	avril
07-14-21-28	mai
04-11-18-25	juin
02-(09*)-16-23-30	juillet
06-13-20-27	août
(3*)-10-17-24	septembre
1-15-29	octobre
(12*)- 26	novembre
10-24	décembre

(*) = semaine de la collecte des encombrants

Quand vous mettez votre bac de récupération au chemin, assurez-vous que les roues soient vers votre maison.